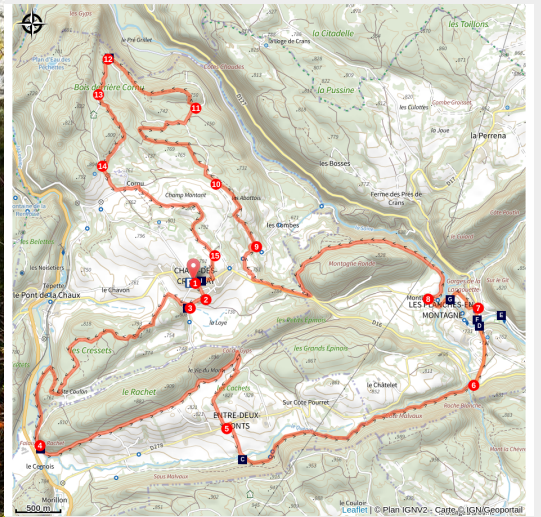


Entre Saine et Lemme - 69R

Champagnole Nozeroy Jura - Chaux-des-Crotenay



Gorges et cascades de la Langouette (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Montées et descentes, chemins, sentiers et petites routes alternent pour rejoindre les falaises du Morillon, les gorges de la Langouette et enfin le belvédère des Prés Grillet. Les villages traversés, Chaux-des-Crotenay, Entre-Deux-Monts et Les Planches-en-Montagne, dominant les vallées de la Saine et de la Lemme. Ce plateau fût peut-être le théâtre de l'une des plus fameuses batailles de l'histoire. Foi de gaulois !

Suivre le balisage n°69 rouge

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 3 h

Longueur : 26.0 km

Dénivelé positif : 784 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Chaux-des-Crotenay

Arrivée : Chaux-des-Crotenay

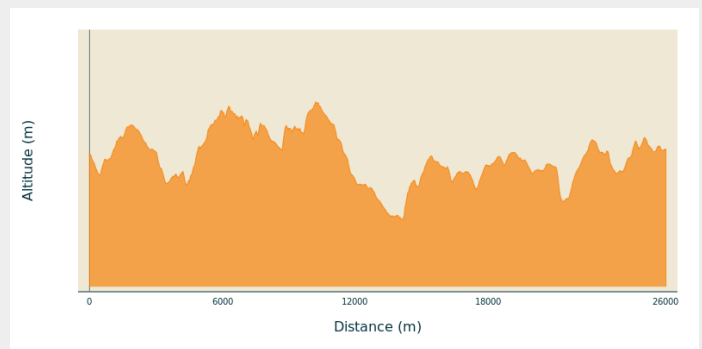
Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Chaux-des-Crotenay

2. Entre-deux-Monts

3. Les Planches-en-Montagne

Profil altimétrique

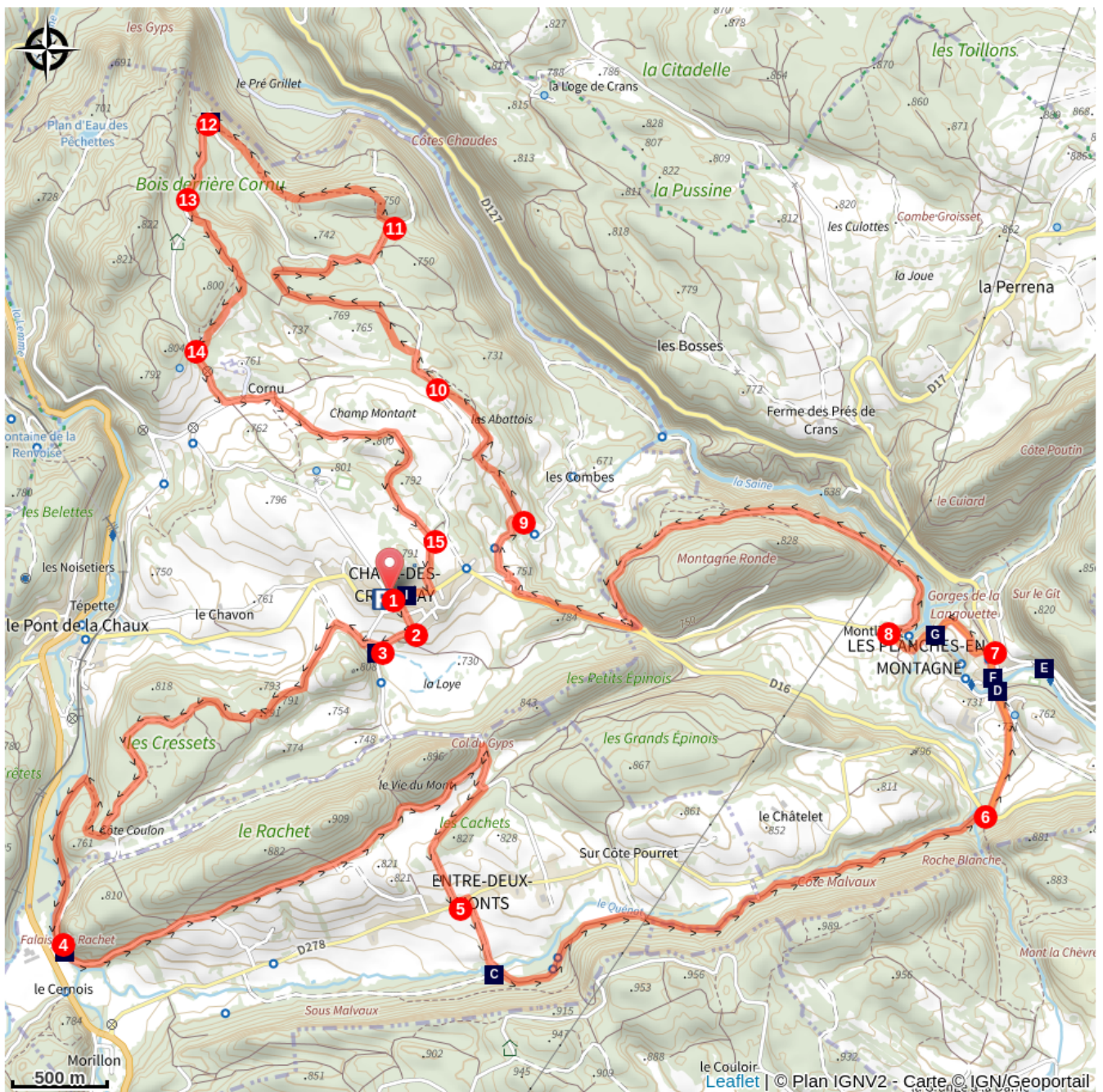


Altitude min 678 m Altitude max 852 m

1. Depuis **CHAUX-DES-CROTENAY**, descendre la rue goudronnée en direction du **Gros tilleul**.
2. Tourner à droite pour rejoindre la **fontaine neuve** puis l'**Église de la Chaux**.
3. Bifurquer à droite et rejoindre **LE CERNOIS** en passant par **Les Cressets, Côte Coulon de la Chaux** et **La Lemme**.
4. Continuer le chemin en direction de **MAIRIE ENTRE DEUX MONTS** en passant par **Le Rachet, La Vie du Mont, Col du Gyps** et **Les Cachets**.
5. Après **MAIRIE ENTRE DEUX MONTS**, bifurquer à droite en direction de **l'Etang des Drillettes** puis continuer vers **Les Drillettes** et **Sous Grateloux**.
6. Traverser avec prudence la départementale et emprunter la route en face qui mène au **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNES** par **La Fontenette** et **le Girod**. Continuer sur la route principale du village en direction du **Bas du Village**.
7. Descendre la route à gauche pour traverser un pont sur les gorges de la Langouette. Poursuivre la route, passer **LE MARTINET** et rejoindre **Montliboz**.
8. Bifurquer à droite sur un chemin caillouteux qui monte ensuite dans la forêt, en direction de **Derrière la Montagne Ronde**. Emprunter le sentier terreux qui longe à droite la D16 jusqu'à **Chez Tatet**, puis descendre la route goudronnée jusqu'à **la feuillée au Loup**.
9. Bifurquer à gauche par un petit sentier forestier qui mène à **la Voie sacrée**.
10. Emprunter à droite le chemin blanc 200 mètres, puis bifurquer à gauche sur une zone aménagée de barrières et d'un bâtiment et suivre un long petit sentier en forêt. Déboucher sur une route goudronnée, l'emprunter à droite puis reprendre un sentier à gauche pour rejoindre le **Foyard à Taiclet**.
11. Poursuivre le chemin, jusqu'aux **PRÉS GRILLETS** en passant par le belvédère à Taiclet.
12. Après le court aller-retour jusqu'au belvédère des Prés Grillets, continuer sur la route goudronnée en direction de la **Grande Cheminée**.
13. Descendre à gauche le chemin forestier caillouteux puis emprunter le petit sentier sinueux qui part sur la droite, pour arriver aux **Messageries**.
14. Tourner à gauche sur la route goudronnée et rejoindre le hameau de **Cornu**. Poursuivre à gauche la route du hameau, puis tourner à droite juste avant la dernière ferme. Remonter le chemin caillouteux qui traverse des pâturages pour rejoindre les **Champs Montants**.

15. Tourner à droite et rejoindre votre point de départ à **CHAUX-DES-CROTENAY** par un petit chemin caillouteux.

Sur votre chemin...



Église et château de Chaux-des-Crotenay (A)

Étang des Drillettes (C)

Seuils et continuité écologique (E)

Les gorges de la Langouette (G)

Mairie de Chaux-des-Crotenay (I)

Les falaises du Morillon (B)

Ancien relais de diligence (D)

Sentier des Gorges de la Langouette (F)

Belvédère des Prés Grillet (H)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Prudence à la traversée de la route D127 à Sous Grateloux.

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

À 11 km au sud de Champagnole, par la N5 jusqu'au Pont de la Chaux puis par la D16.

Parking conseillé

Parking au centre du Village de Chaux-des-Crotenay

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre chemin...



Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (A)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Les falaises du Morillon (B)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Étang des Drillettes (C)

Si vous avez envie d'une petite pause, c'est une bulle de détente que vous propose cet étang calme, creusé le long du ruisseau du Quenot.

Depuis les berges ombragées, observez avec précautions - la baignade y est interdite ! - poissons, oiseaux et autres libellules, dans cet écrin de verdure où la vie fourmille.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Ancien relais de diligence (D)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle



Seuils et continuité écologique (E)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers



Sentier des Gorges de la Langouette (F)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Les gorges de la Langouette (G)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchianni



Belvédère des Prés Grillet (H)

À première vue, le paysage depuis ce belvédère aménagé offre surtout du vert.

Mais observez toutes ses teintes : à droite, les gorges sombres creusées par la Saine se déploient et débouchent sur une petite vallée plus tranquille, où la rivière se repose en serpentant à travers une zone humide, avant de rejoindre un petit village que l'on aperçoit à gauche : Syam, connu pour ses forges et la Villa Palladienne.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Mairie de Chaux-des-Crotenay (I)

Remarquable par son clocher, la mairie date de 1846. L'usage de la cloche, représentant la "voix" de la communauté, a aussi son pendant dans la vie civile. Le clocher républicain, sous la responsabilité du maire ou de l'instituteur, sonne l'appel des affouagistes, les conseils municipaux, les dangers d'un incendie...

Cependant les clochers républicains n'ont jamais réellement rivalisé avec ceux des églises, et ils étaient surtout présents lorsque l'église était trop éloignée du centre du village. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis